



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Phares et balises

Question écrite n° 38386

Texte de la question

M Philippe Puaud attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la mer sur le projet de transfert du service technique des phares et balises (STPB), de Bonneuil-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, vers la région bretonne. Par l'étendue de ses missions, le STPB est appelé à intervenir sur l'ensemble du territoire métropolitain, mais également dans les départements et territoires d'outre-mer. Une excentration du STPB vers la région bretonne augmenterait considérablement, non seulement les frais de fonctionnement du service, mais aussi les pertes d'heures de travail dues au temps de déplacement des agents. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les raisons qui motivent cette décision de transfert.

Données clés

Auteur : [M. Puaud Philippe](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38386

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : mer

Ministère attributaire : mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1245